



## PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 25 février 2020 à 9 h 30 et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Louise Boudrias, Myriam Nadeau, Pierre Lanthier et Marc Carrière.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, Andrée Loyer, directrice exécutive, M<sup>e</sup> Geneviève Leduc, greffière ainsi que Luc Beaudoin, Catherine Bellemare, Jean Boileau, Laurence Gillot, Melvin Jomphe et Marc Phaneuf.

**CP20200225-P1**

### **BILAN – PROJET PILOTE SUR LES HEURES D’OUVERTURE DES BARS**

**9 h 30** – Présentation par madame Catherine Bellemare et monsieur Luc Beaudoin.

Madame Bellemare débute la présentation en rappelant les composantes du projet pilote. L’ensemble du territoire du secteur de Hull était visé et des dispositions suspensives au règlement numéro 2541 ont été adoptées afin de permettre la prolongation de l’heure d’exploitation des permis d’alcool, de 2 h à 3 h, pour le secteur de Hull.

Monsieur Beaudoin présente le portrait des interventions du Service de police (SPVG) liées aux établissements licenciés de 22 h à 6 h selon les différents secteurs de la ville de Gatineau entre 2016 et 2019 (années entières). Pour cette même période, un portrait de l’évolution du nombre d’appels par type au cœur du centre-ville (non spécifiques aux établissements) est fait.

Il présente également le portrait des interventions du SPVG liées aux établissements licenciés de 22 h à 6 h selon les différents secteurs de la ville de Gatineau entre 2016 et 2019, mais pour la période du 17 mai au 17 février (durée du projet-pilote). Pour cette même période, un portrait de l’évolution du nombre d’appels par type au cœur du centre-ville (non spécifiques aux établissements) est fait.

Il indique que la prolongation des heures d’ouverture des bars n’a eu aucun impact négatif pour le SPVG entre 2 h et 3 h du matin.

Madame Bellemare mentionne que les commentaires de Vision centre-ville ont été recueillis et ils sont positifs.

Les prochaines étapes sont présentées :

- Consultation publique au mois de mars;
- Présentation des résultats de la consultation publique au comité plénier en avril;
- Avis de présentation et dépôt du projet de règlement le 21 avril 2020, le cas échéant;
- Adoption du règlement, le 12 mai 2020, le cas échéant.

**RECOMMANDATIONS :**

**CP-CSH-2020-002**

Accepter le dépôt du bilan du projet-pilote.

**CP-CSH-2020-003**

Mandater l'administration afin d'organiser une consultation publique sur le bilan du projet-pilote et effectuer un retour au comité plénier pour présenter les constats et recommandations.

**Une période de questions et de commentaires a lieu**

**Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin se joint à la réunion**

Une question porte sur la durée du projet pilote. On indique que le conseil municipal avait la décision de le tenir pour 9 mois dans un premier temps et d'évaluer le tout par la suite.

Plusieurs élus se disent satisfaits du projet pilote et sont d'accord avec la consultation publique à venir. On pourra analyser les données et si l'on va de l'avant, on devra tout de même rester prudents. Si une situation devient problématique dans le futur, le conseil est souverain et l'on pourra revenir sur la situation. Il faudra suivre le dossier de près et continuer de travailler avec les tenanciers.

On demande s'il y a eu une hausse de plaintes pour le bruit et on répond que non.

Les conseillers acceptent les recommandations à l'unanimité.

**Fin du comité plénier public à 10 h.**